



## Lutter contre la précarité énergétique au coeur de la transition écologique et énergétique

21|04|2022 | Événement hybride

### === Conférence du Comité économique et social européen === SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

En 2019, plus de 35 millions d'Européens estimaient ne pas pouvoir se permettre de chauffer suffisamment leur logement. En 2020, ce problème concernait 8 % de la population de l'Union, soit plus de 36 millions de personnes. Alors que l'Europe est toujours aux prises avec la pandémie et avec ses profondes répercussions économiques et sociales, la situation actuelle en Ukraine a entraîné une crise de l'approvisionnement énergétique et une hausse sans précédent des prix de l'énergie dans l'UE. Ces circonstances n'ont fait qu'aggraver la précarité énergétique.

Soucieux de trouver des solutions pour relever ce défi majeur, le CESE a organisé une conférence intitulée «La lutte contre la précarité énergétique au cœur de la transition écologique et énergétique», avec le soutien de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Dans un contexte où l'Union s'efforce de mettre en œuvre une transition écologique et énergétique, il est impératif de placer la lutte contre la pauvreté énergétique au centre de la stratégie européenne.

La lutte contre la pauvreté énergétique doit être élevée au rang de priorité absolue parmi les politiques de l'Union. Cet enjeu doit notamment constituer le cœur de la transition écologique et énergétique: sans justice sociale, le pacte vert restera lettre morte. Cela signifie que l'Union devrait définir et mettre en œuvre une stratégie européenne de lutte contre la précarité énergétique.

L'Union devrait mettre en place un corpus de propositions législatives qui soit compatible avec la lutte contre la précarité énergétique et qui l'encourage, tout en prévoyant des moyens de soutenir financièrement les personnes dans le besoin, et notamment les plus vulnérables.

Il est aujourd'hui absolument nécessaire de rénover massivement les bâtiments au sein de l'Union européenne, compte tenu du sous-investissement structurel à long terme dans ce domaine et des conséquences climatiques, environnementales, économiques et sociales qui en découlent.

La stratégie pour une vague de rénovations devrait soutenir les groupes aux revenus les plus faibles, en veillant à ce que les personnes vulnérables disposent de fonds pour investir dans l'efficacité

énergétique, en donnant la priorité aux bâtiments les moins performants et en luttant ainsi contre l'exclusion en matière de logement. La rénovation des bâtiments représente aussi une source directe de création d'emplois à l'échelle locale.

Il faudrait prévoir une augmentation substantielle des financements européens, notamment en faveur des acteurs de terrain, de la rénovation de bâtiments et de la production décentralisée d'énergie renouvelable, et en faire bénéficier avant tout les ménages vulnérables. Il convient pour cela de dégager des fonds suffisants au titre du Fonds social pour le climat, de manière à compenser l'extension du système d'échange de quotas d'émission.

À l'échelon national, l'engagement et la responsabilité des pouvoirs publics en matière de lutte contre la précarité énergétique devraient encore être améliorés. Sachant que la précarité énergétique est due avant tout aux coûts élevés de l'énergie, à l'inefficacité des bâtiments et à l'insuffisance des revenus, la mission des prestataires nationaux de logements publics, coopératifs et sociaux devrait être encore plus évidente que jamais.

Les États membres devraient être incités davantage à améliorer leurs plans nationaux pour la reprise et la résilience, en multipliant les références croisées et les liens entre les mesures, et en tirant parti des complémentarités avec d'autres sources de financement de l'UE.

À ce jour, seuls huit États membres ont créé des observatoires de la précarité énergétique. Il convient d'encourager sans relâche les autres États membres à mettre en place des dispositifs similaires de suivi et d'établissement de rapports. Cela permettra de définir des paramètres communs et des indicateurs globaux qui faciliteront la conception de stratégies ciblées, de mesures adaptées et de régimes de protection sociale destinés aux plus vulnérables.

À l'échelon local, il conviendrait de fournir aux municipalités une assistance technique et des informations plus accessibles sur la manière d'accéder aux fonds, afin que les capacités puissent être consolidées localement. Il faudrait mettre en place des guichets uniques offrant un accès aux informations et à un soutien technique, dans une logique de proximité avec les citoyens, les communautés locales et les consommateurs. Ces guichets auraient par ailleurs l'avantage de contribuer à l'acceptation sociale de la transition énergétique, en élargissant la participation et l'association des Européens aux décisions qui doivent être prises localement.

La création de communautés et de coopératives énergétiques devrait être encouragée afin de donner aux citoyens, y compris aux plus vulnérables, un rôle actif dans la production de l'énergie qu'ils consomment. La propriété communautaire de l'énergie joue un rôle crucial pour faire passer le pouvoir des mains des exploitants de combustibles fossiles à celles des consommateurs, qui se muent en prosummateurs, et sont les mieux placés pour dialoguer avec les ménages en situation de précarité énergétique et pour comprendre leurs besoins.

Il est impossible de lutter contre la précarité énergétique sans le concours actif des **organisations de la société civile, qui facilitent le dialogue entre les citoyens, les entreprises, les travailleurs, les consommateurs et les décideurs**. Grâce à leur expertise et à leurs réseaux sur le terrain, ces organisations sont les plus à même de contribuer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies destinées à lutter contre la précarité énergétique en Europe.

Pour définir une stratégie européenne et mettre en œuvre des mesures de lutte contre la pauvreté énergétique, il convient de satisfaire à une double condition: faire preuve d'une volonté politique forte

et renforcer davantage la cohésion entre tous les acteurs sur le terrain. En conséquence, le CESE réaffirme son soutien à la **création d'une coalition contre la précarité énergétique réunissant les organisations de la société civile et les acteurs politiques nationaux et européens.**

**Le CESE est prêt à jouer un rôle actif dans cette coalition,** qui devrait par ailleurs intégrer les travaux du groupe de coordination sur la précarité énergétique et les consommateurs vulnérables créé par la Commission européenne.

---